

CERTIFICATION EN GESTION DURABLE
D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE
CERTIFICATION CPE DURABLE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

2018-2019



SOMMAIRE

MISE EN CONTEXTE	3
L'organisme	3
La certification	3
OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	4
L'intégration de l'éducation au développement durable (EDD)	4
La gestion durable dès la petite enfance : gage d'un avenir viable.....	4
NIVEAUX DE CERTIFICATION.....	5
Certification de NIVEAU Démarrage.....	5
Certification de NIVEAU 1.....	5
Certification de NIVEAU 2.....	6
Certification de NIVEAU 3.....	6
Certification de NIVEAU Excellence.....	6
RECONNAISSANCE.....	8
TARIFICATION	9
Adhésion.....	9
Tarifs réguliers.....	9
ÉTAPES À SUIVRE	11
DATES IMPORTANTES.....	12
PARTENAIRES.....	13
ANNEXE : Lettre d'engagement.....	15

MISE EN CONTEXTE

L'organisme

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagés afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport, l'énergie et le climat, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

La certification

En septembre 2014, ENvironnement JEUnesse a lancé CPE durable, un programme d'accompagnement et de certification en gestion durable des Centres de la petite enfance du Québec. Avec une quinzaine de CPE pionniers, la certification est désormais ouverte à l'ensemble des CPE et garderies du Québec.

Ciblant aussi bien les employé(e)s, les parents et les enfants, la certification est divisée en cinq niveaux. Chacun des niveaux est supporté par une plate-forme interactive permettant les échanges d'expériences, l'apprentissage de nouvelles façons de faire, le développement de projets inspirants et la mesure des performances.

Ainsi, la certification offre aux CPE et aux garderies une expertise et un accompagnement en développement durable adaptés, permettant d'implanter progressivement de saines pratiques de gestion durable. À terme, la force du réseau permettra l'essaimage des meilleures pratiques de gestion durable et le rayonnement de projets porteurs au sein des différentes communautés.

Le ministère de la Famille reconnaît la certification CPE durable comme la seule démarche intégrée en développement durable pour les milieux de la petite enfance.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'intégration de l'éducation au développement durable (EDD)

L'EDD est conçue comme un processus permanent par lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement (sphères sociale, économique et environnementale) et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs¹. L'EDD est une composante incontournable de l'éducation globale, mais aussi de l'éducation à la citoyenneté. Son intégration au milieu de la petite enfance est à la base de la certification d'ENvironnement JEUnesse.

La gestion durable dès la petite enfance : gage d'un avenir viable

La gestion durable se définit comme une composante du système de gestion global d'un organisme. Elle inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, réaliser et maintenir la politique de développement durable d'un organisme.

En ce sens, il convient que les établissements de la petite enfance développent un processus de gestion intégrant les composantes environnementales et sociales tout comme elles ont intégré, par exemple, la notion d'efficacité économique ou la santé-sécurité des travailleurs. Alors seulement, les structures de gestion durable seront considérées comme un investissement qui améliore la qualité de vie dès la petite enfance et qui protège les ressources et la santé des citoyens actuels tout en assurant un avenir viable aux générations futures.

¹ Inspiré de : http://ecoroute.uqcn.qc.ca/educ/defin_ere.htm

NIVEAUX DE CERTIFICATION

La certification CPE durable est basée sur une progression par acquis au rythme de chacun pour des bases solides et pérennes : intégration d'outils de gestion durable, mise en place d'initiatives et organisation d'activités visant différents volets du développement durable, le tout dans une optique d'amélioration continue au fil de cinq niveaux.

Il n'y a aucune obligation de postuler pour le niveau supérieur année après année, une installation pouvant renouveler le même niveau autant de fois qu'elle le désire, afin de construire des bases solides.

Dans le cadre de la gestion durable, les activités d'un CPE ont été regroupées en cinq grands volets d'indicateurs : gestion des ressources et énergie, transport, santé et alimentation, gouvernance socio-responsable, et ouverture sur la communauté.

Une bibliothèque d'une centaine d'actions a été développée pour permettre aux CPE d'améliorer leur gestion dans chacun de ces volets.

Certification de NIVEAU Démarrage

Il s'agit de se familiariser avec la certification et de poser les bases permettant de préparer des projets et de communiquer efficacement.

Au cours de l'année de certification, l'installation doit :

- Créer un comité de développement durable ;
- Dresser le portrait de l'établissement (diagnostic de départ) ;
- Identifier les priorités de l'établissement ;
- Se familiariser avec CPE durable et la bibliothèque d'actions ;
- Mettre en œuvre au moins une (1) action de la bibliothèque ;
- Se familiariser avec la communication environnementale ;
- Se familiariser avec la gestion durable (pour la direction).

Certification de NIVEAU 1

Pour obtenir la certification de niveau 1, le CPE doit :

- Avoir répondu aux exigences posées par le statut de démarrage ;
- Accueillir deux (2) formations destinées aux membres du comité sur des thématiques qui rejoignent deux (2) thématiques du développement durable ;
- Élaborer un plan d'action ;
- Mettre en œuvre dans l'année en cours au moins une (1) nouvelle action en développement durable.

Certification de NIVEAU 2

Pour obtenir la certification de niveau 2, le CPE doit :

- Avoir répondu aux exigences du niveau 1 ;
- Accueillir deux (2) formations destinées aux membres du comité sur des thématiques qui rejoignent deux (2) thématiques du développement durable (voir note) ;
 - Au moins une (1) de ces deux (2) formations doit également s'adresser à l'ensemble du personnel ;
- Évaluer le plan d'action en comité et le mettre à jour ;
- Élaborer et adopter en comité une politique de développement durable ;
- Désigner un membre du comité pour assister la direction dans le suivi du plan d'action et l'évaluation des actions ;
- Mettre en œuvre dans l'année en cours au moins une (1) nouvelle action en développement durable.

NOTE : Par exemple, pour les activités de formation, une (1) activité peut être donnée aux membres du comité et au personnel, et une (1) autre peut être donnée uniquement aux membres du comité.

Certification de NIVEAU 3

Pour obtenir la certification de niveau 3, le CPE doit :

- Avoir répondu aux exigences du niveau 2 ;
- Accueillir deux (2) formations destinées aux membres du comité sur des thématiques qui rejoignent deux (2) thématiques du développement durable (voir note) ;
 - Au moins une (1) de ces deux (2) formations doit également s'adresser à l'ensemble du personnel ;
 - Au moins une (1) de ces deux (2) formations doit également s'adresser aux parents ou aux enfants ;
- Dresser un bilan de développement durable de l'installation (à rééditer tous les 4 ans) ;
- Mettre à jour le plan d'action en fonction des recommandations formulées dans le bilan de développement durable ;
- Impliquer l'ensemble du comité dans la gestion durable ;
- Mettre en œuvre dans l'année en cours au moins une (1) nouvelle action en développement durable.

NOTE : Par exemple, pour les activités de formation, une (1) activité peut être donnée aux membres du comité et au personnel, et une (1) autre peut être donnée aux membres du comité et aux enfants. Ou encore, une (1) activité de formation peut être donnée aux membres du comité uniquement, et une autre formation peut être donnée aux membres du comité, au personnel et aux parents.

Certification de NIVEAU Excellence

Pour obtenir la certification de niveau Excellence, le CPE doit :

- Avoir répondu aux exigences du niveau 3 ;
- Accueillir deux (2) formations destinées aux membres du comité sur des thématiques qui rejoignent deux (2) thématiques du développement durable (voir note) ;
 - Au moins une (1) de ces deux (2) formations doit également s'adresser à l'ensemble du personnel ;

- Au moins une (1) de ces deux (2) formations doit également s'adresser aux parents ;
- Au moins une (1) de ces deux (2) formations doit également s'adresser aux enfants ;
- Effectuer une évaluation du plan d'action en comité et le mettre à jour ;
- Créer un fonds d'intervention en développement durable ;
- Mettre en œuvre dans l'année en cours au moins une (1) nouvelle action en développement durable.

NOTE : Par exemple, pour les activités de formation, une (1) activité peut être donnée aux membres du comité et au personnel, et une (1) autre peut être donnée aux membres du comité, aux parents et aux enfants. Ou encore, une (1) activité de formation peut être donnée aux membres du comité uniquement, et une autre formation peut être donnée aux membres du comité, au personnel, aux parents et aux enfants. Ou encore, une (1) activité de formation peut être donnée aux membres du comité et au personnel, une (1) formation aux parents, et une (1) formation aux enfants pour un total de trois (3) formations dans l'année.

Pour le renouvellement du NIVEAU Excellence pour une deuxième année, une troisième année et ainsi de suite, l'établissement devra démontrer le maintien des nouvelles actions en développement durable mises en œuvre dans les années antérieures.

CPE durable étant basée sur le principe d'amélioration continue, le renouvellement du niveau Excellence sera conditionnel, chaque année, au maintien de l'atteinte de l'ensemble des exigences et à la mise en œuvre d'au moins une nouvelle action.

RECONNAISSANCE

Remise des certificats

Un événement protocolaire de remise des certificats est organisé à chaque année pour souligner les efforts soutenus des participants. Il s'agit également de l'occasion idéale pour les directions et les intervenants impliqués dans les projets de l'année de se rencontrer et d'échanger, mais aussi de rencontrer les divers partenaires de la certification. La remise des certificats en main propre par l'équipe d'ENvironnement JEUnesse, avec prise de photo officielle, est généralement suivie d'une activité de réseautage.

Devenir hôte d'un événement

L'équipe de la certification aime travailler de concert avec les établissements pour l'organisation des événements de réseautage, dans le but premier de faire profiter l'hôte de cette expérience enrichissante mais aussi pour lui donner une certaine visibilité dans le réseau et promouvoir des intervenants locaux. Un des privilèges d'hôte consiste en la possibilité de proposer des thématiques et des idées d'intervenants sur des sujets qui l'interpellent particulièrement.

TARIFICATION

Adhésion

L'inscription à la certification *CPE durable* se fait sur une base annuelle et comprend plusieurs services :

- Une adhésion au réseau *CPE durable*;
- Des outils de gestion durable adaptés au milieu de la petite enfance ;
- Un accompagnement personnalisé : diagnostic de départ, formations, nombreux outils et ressources ;
- Une centaine d'actions au choix, regroupées par indicateurs de développement durable et couvrant l'ensemble des activités d'un CPE :
 - Gestion des ressources et énergie ;
 - Transport et déplacement ;
 - Santé et alimentation ;
 - Ouverture sur la communauté ;
 - Gouvernance socioresponsable ;
- Un bulletin de nouvelles environnementales dans le milieu de la petite enfance ;
- Une analyse professionnelle du rapport produit par l'établissement, avec des pistes de recommandation personnalisées ;
- L'émission d'un certificat de reconnaissance selon le niveau atteint ;
- La participation à deux (2) événements de réseautage par année, dont un (1) événement de remise de certification ;
- Un accès à une communauté active et engagée ;
- Une visibilité accrue au sein du réseau, dans les outils de communication d'ENvironnement JEUnesse et les médias.

Tarifs réguliers

- Tarif solidaire pour les CPE de 306 \$ par an, soit 25,50 \$ par mois ;
- Tarif pour les garderies de 408 \$ par an, soit 34 \$ par mois.

Tarif spécial pour les membres de William.coop*

À titre de fournisseur officiel de William.coop, ENJEU offre un rabais exclusif de 5 % aux établissements membres de la coopérative lors de leur inscription au programme CPE durable.

Pour bénéficier du rabais, les membres doivent passer par le portail en ligne de la coopérative. Pour ce faire :

1. À partir du site web william.coop, connectez-vous avec votre code utilisateur et mot de passe.
2. Commandez ensuite votre inscription au programme CPE durable via la boutique en ligne en cliquant sur l'onglet *Boutique*.
 - Nom du produit : Certification CPE durable
 - Code produit : 0001
 - Catégorie : Consultant

Pour toute question relative à procédure en ligne, veuillez contacter :

Monsieur Michel Barré
Directeur, service clientèle | William.coop
1 855 788-8870 poste 409

*Pour devenir membre de la coopérative consultez le site web de William.coop

ÉTAPES À SUIVRE

1. Démontrer un intérêt

Tout établissement intéressé à participer à la certification *CPE durable* doit présenter une lettre d'engagement mentionnant le niveau souhaité ainsi que les critères requis pour atteindre ce niveau. Un exemple est disponible en annexe.

2. Acquitter les frais d'adhésion et d'inscription

Afin de bénéficier du programme d'accompagnement et de certification *CPE durable*, les établissements doivent être membre d'ENvironnement JEUnesse. L'adhésion pour les CPE et les garderies coûte 100 \$ pour trois (3) ans.

L'inscription à la certification *CPE durable* se fait sur une base annuelle et coûte 306 \$ pour les CPE et 408 \$ pour les garderies. Ce montant couvre, entre autres, les frais liés à la gestion de la certification, les coûts d'impression du certification et l'utilisation des logos. Pour tous les services compris, consulter la section TARIFICATION.

L'inscription sera validée suite à la réception du paiement.

3. Déposer un rapport d'activités

Avant de recommander la certification d'un CPE ou d'une garderie, ENvironnement JEUnesse doit procéder à une évaluation du rapport d'activités faisant état des diverses actions et initiatives de l'institution.

Il est à noter qu'aucun dossier ne sera évalué si l'établissement ne s'est pas acquitté des frais d'inscription avant la date limite ou si le rapport d'activités n'a pas été déposé dans le format requis, et ce, avant la date limite.

DATES IMPORTANTES

30 novembre 2018

Date limite pour l'inscription au programme *CPE durable*

Novembre 2018

Cérémonie de remise des certificats

Avril 2019

Journée de formation et de réseautage

15 août 2019

Date limite du dépôt du rapport d'activités pour évaluation par le comité aviseur

Octobre ou novembre 2019

Cérémonie de remise des certificats

Rapport d'activité

La période couverte par le rapport d'activités est du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

PARTENAIRES

ENvironnement JEUnesse compte plusieurs partenaires de service qui contribuent à la mise en œuvre et à la diffusion de la certification CPE durable.

MRC de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges regroupe les 23 municipalités de son territoire de 855 km², qui s'étend de L'Île-Perrot jusqu'à la frontière ontarienne. Sa mission vise la concertation, la planification ainsi que la gestion de l'aménagement et du développement de son territoire selon les principes de développement durable. Son rôle de chef de file et de rassembleur auprès des principaux intervenants du territoire facilite la coordination d'actions régionales selon quatre sphères : la planification, le développement, les services aux municipalités et les services aux citoyens. Les maîtres-mots de la MRC sont planifier, concerter et agir.

Regroupement des CPE de l'île de Montréal (RCPEÎM)

Le Regroupement des CPE de l'île de Montréal (RCPEÎM) travaille activement avec et pour ses membres, les centres de la petite enfance (CPE) et bureaux coordonnateurs (BC) de l'île de Montréal. Animés par la même vision et unis par le même projet, nos actions et services visent à soutenir le développement harmonieux des jeunes enfants et répondre aux besoins des familles montréalaises. Nous travaillons à promouvoir et soutenir la qualité, l'universalité et l'accessibilité des services de garde éducatifs, sans but lucratif et administrés par les parents.

William.coop

William.coop est une coopérative de solidarité regroupant plus de 600 centres de la petite enfance (CPE) et regroupements de CPE, partout au Québec. Elle a pour mission de contribuer à améliorer l'efficacité et l'efficience du réseau de la petite enfance au bénéfice de la qualité des services offerts aux jeunes enfants et aux familles.

Équiterre

Depuis plusieurs années, Équiterre travaille auprès des services de garde du Québec dans le domaine l'alimentation et d'approvisionnement responsable (local, biologique et équitable) dans le cadre de plusieurs projets (Garderie bio, À la soupe, Saveurs de Laval, Croqu'Plaisir et Saveurs locales au menu). À travers ces différents projets, Équiterre travaille à augmenter l'offre d'aliments responsables (locaux, biologiques et équitables) dans les services alimentaires.

POUR NOUS JOINDRE

ENvironnement JEUnesse

Par la poste

50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340
Montréal, (Québec) H2X 3V4

Par téléphone

514-252-3016
1-866-377-3016

Par courriel

infoenjeu@enjeu.qc.ca

En ligne

www.enjeu.qc.ca
www.facebook.com/environnement.jeunesse
www.twitter.com/ENJEUquebec

ANNEXE : Lettre d'engagement

[Votre en-tête et logo]

Catherine Gauthier
Directrice générale
ENvironnement JEUnesse
50 rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340
Montréal, (Québec) H2X 3V4

[Ville], le [jour] [mois] 2018

Objet : Lettre d'engagement pour le niveau [préciser le niveau ciblé] de la certification CPE durable pour l'année 2018-2019

Madame,

Par la présente, [nom de l'établissement] s'engage à participer à la certification *CPE durable* d'ENvironnement JEUnesse. Pour l'année 2018-2019, notre établissement vise l'atteinte du niveau [préciser le niveau ciblé]. Pour ce faire, [nom de l'établissement] déploiera des efforts en vue de :

- Créer un comité de développement durable ;
- Dresser le portrait de l'établissement (diagnostic de départ) ;
- Identifier les priorités de l'établissement ;
- Se familiariser avec CPE durable et la bibliothèque d'actions ;
- Mettre en œuvre au moins une (1) action de la bibliothèque ;
- Se familiariser avec la communication environnementale ;
- Se familiariser avec la gestion durable (pour la direction).
- [Si vous visez le niveau 1, 2 ou 3, ajoutez les critères spécifiques à votre niveau et décrits aux pages 5 à 7].

[Vous pouvez ici détailler votre engagement ou les efforts que vous déploierez afin d'atteindre votre objectif. Astuce : vous pouvez ici reprendre les exigences du niveau ciblé détaillées aux pages 5 à 7.]

L'obtention du niveau [préciser le niveau ciblé] de la certification *CPE durable* permettra de reconnaître l'engagement et les réalisations de [nom de l'établissement] en matière de développement durable. Ces réalisations s'inscrivent également dans l'atteinte des objectifs de notre mission éducative, tout en contribuant à un avenir viable.

Ci-joint, vous trouverez un paiement au montant de [306 \$ pour les CPE / 408 \$ pour les garderies] afin de procéder à l'inscription du [nom de l'établissement] à la certification *CPE durable*.

[Votre formule de salutation]

[Signature]

[Nom], [Titre ou fonction] | [Nom de l'établissement]

